

A l'heure où les négociations débutent dans la Fonction Publique, Alliance SNAPATSI reste très réservé quant aux propositions présentées par le Ministre de la Fonction Publique sur les différents volets (salarial, social et statutaire).

En octobre 2005, l'échelle 2 a été supprimée, fusionnant ainsi les grades d'agents 2^{ème} et 1^{ère} classe (AST2 et AST1), l'alignement du minimum de traitement de la Fonction Publique sur le SMIC a conduit à comprimer les grilles indiciaires (de 11 à 10 échelons). C'est ainsi que vous avez pu constater sur votre dernier bulletin de salaire une diminution de votre échelon avec pour de rares agents (jeunes dans l'administration) un gain minime au niveau indiciaire. Il ne s'agit là que d'une mise en conformité avec le SMIC, qui ne change rien sur votre déroulement de carrière car les avancements aux choix pourront être prononcés à compter du 5^{ème} échelon (pour le grade d'APP2) et 8^{ème} échelon (pour le grade d'APP1).

Dans un second temps, le Ministre a remis en novembre 2005 aux organisations syndicales un document cadre avec des propositions. Et là le constat est amer ! La seule mesure proposée pour la catégorie C consiste à créer un corps en 4 grades avec une borne terminale indiciaire à l'indice majoré 415 (soit un gain de 22 points). Autant dire que les catégories B S C sont totalement oubliées !

Quant au volet salarial, le 29 mars 2005, le Ministre a proposé des augmentations de points d'indice pour 2005 et 2006 (voir notre bulletin n°45). Une organisation syndicale a hésité, n'a pas signé en prétextant vouloir consulter sa base. D'autres ont refusé l'accord. Quelle erreur ! Car aujourd'hui, le ministre propose 0% d'augmentation. Certaines devraient méditer le proverbe qui dit « il vaut mieux tenir que courir ».

ALLIANCE SNAPATSI restera vigilant et exprimera vos doléances auprès des Fonctions Publiques CGC .

**Toute l'équipe du SNAPATSI
 vous souhaite
 de Bonnes Fêtes de fin d'année**



SOMMAIRE

Intervention du SNAPATSI pour les techniques et scientifiques	2/3
Journée de solidarité	4
Journée PATS Gif-sur-Yvette 5 décembre 2005	4

EDITION SNAPATSI
 6, rue Bachaumont 75002 PARIS
 Directeur publication: MC. HARDY
 Rédacteur en chef : N.MAKARSKI

ALLIANCE SNAPATSI INTERVIENT

POUR LES TECHNIQUES

Monsieur le Directeur Général,

La prime exceptionnelle attribuée aux fonctionnaires ayant participé aux événements dans les banlieues en novembre 2005 doit venir récompenser leur mérite.

Or, certains personnels ont été oubliés dans cette attribution. En effet, une quarantaine de compagnies CRS ont été mobilisées avec 6 agents des services techniques et/ou ouvriers cuisiniers représentant les personnels techniques par compagnie.

En province, seul un personnel technique a été attributaire contre 2 pour les compagnies d'Ile de France et ce, d'une manière totalement arbitraire.

Dans un souci d'égalité, je souhaiterais que lors du rattrapage prévu en 2006, tous les personnels techniques mobilisés (environ 200) puissent obtenir cette prime.

Persuadée que vous serez sensible à ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

La Secrétaire Générale
Marie-Christine HARDY



LE SNAPATSI EST ENCORE SEUL LORSQUE C'EST IMPORTANT !!!

POURQUOI ?

ALORS QUE LES ACTIFS CONCERNES PAR LES DERNIERS EVENEMENTS BENEFICIENT D'UNE PRIME DITE DE « VIOLENCES URBAINES », LE PERSONNEL TECHNIQUE CRS SE VOIT RECOMPENSE A HAUTEUR DE 1 à 2 PERSONNES MAXIMUM PAR UNITE.

**PUISQU'IL FAUT
ALLER CHERCHER
VOS PRIMES
NOUS, NOUS Y ALLONS !**



**ALLIANCE SNAPATSI NE
L'ENTEND PAS AINSI !**

LES PERSONNELS TECHNIQUES MOBILISES DOIVENT ETRE RECOMPENSES AU MEME TITRE QUE LES PERSONNELS ACTIFS ! C'EST POURQUOI ALLIANCE SNAPATSI A DEMANDE A MONSIEUR LE DGP UN RATTRAPAGE SUR L'ANNEE 2006

ALLIANCE SNAPATSI AU CŒUR DE VOS PREOCCUPATIONS

ALLIANCE SNAPATSI Bureau National Tel : 01 55 34 33 20
Section des Personnels Techniques
Hugues THIBAUT Secrétaire National Adjoint
Tel : 04 75 92 08 60 Poste 304 Fax : 04 75 53 75 74

REGLEMENT GENERAL D'EMPLOI

Le Règlement Général d'Emploi commun à l'ensemble des personnels de la Police Nationale (Livre I) et particulier aux directions d'emploi (Livre II) date de 1996.

Les diverses modifications statutaires, la création de nouveaux corps, la mise en place de l'ARTT ainsi que le protocole d'accord relatif à la réforme des corps et carrières de la Police Nationale ne sont pas pris en compte et il convenait de procéder à une révision en profondeur.

Alliance SNAPATSI a travaillé en collaboration avec le bureau des affaires statutaires de la DAPN et a proposé des modifications sur différents articles.

L'administration a pris bonne note de nos remarques et observations et de nombreux amendements ont été pris en compte.

Un séminaire sur ce sujet s'est tenu le 24 novembre 2005 et d'autres réunions viendront finaliser ce texte, avant sa validation en Comité Technique Paritaire Central.

Alliance SNAPATSI vous tiendra informé de l'avancée de ce dossier au fur et à mesure de son évolution.

Le Bureau National

ALLIANCE SNAPATSI INTERVIENT

POUR LES SCIENTIFIQUES

Comment en est on arrivé là ?????????

Vous avez été très nombreux à nous poser cette question, pour faire suite à la décision du DGPN de retirer de l'ordre du jour du CTP Central, durant le CTP central, le texte relatif aux modalités d'organisation du concours professionnel pour l'accès au grade de technicien en chef !!!

C'est une attitude irresponsable, et irrespectueuse de la part du SNPPS qui a provoqué cette réaction, au demeurant compréhensible !!!

Le jour du CTP Central, le SNPPS a évoqué avec beaucoup de mauvaise foi le manque de temps et la non préparation des dossiers, contestant et discutant tous les textes, alors que cette organisation avait été conviée à 2 réunions préparatoires où elle aurait pu s'exprimer sur les sujets. Le SNPPS n'a pas trouvé le temps (ou peut être les représentants ????) pour assister à une de ces réunions !!

Lorsque l'on se revendique syndicat majoritaire, il faut tenir le rang, et surtout toujours garder à l'esprit que l'on parle au nom de l'ensemble du corps des scientifiques !!!

Par cette lamentable attitude condamnable et condamnée par l'ensemble du corps, mais plus grave encore, par l'ensemble des représentants de l'administration, le SNPPS a perdu toute crédibilité !!

De quel droit ose-t-il vous associer dans sa démarche ?

Le SNPPS connaît depuis peu un nouveau secrétaire général, un nouveau bureau national **A QUAND UN NOUVEAU NOM POUR CE SYNDICAT ????????**

Plus explicite peut-être ???? Nous leur suggérons : **SNPL : syndicat national des personnels des laboratoires : inutile de doubler le P, le mot Police est banni dans ce syndicat !!!!**

La filière laboratoire prédomine dans cette organisation, où l'identité judiciaire, mais aussi l'informatique et les traces technologiques sont mises à l'écart !

Pourtant, dans ces filières, tout reste à faire !

Les techniciens ne sont pas encore très nombreux, leur recrutement est primordial pour respecter les engagements de la réforme des corps et carrières.

De même, la discipline identité judiciaire proposée par l'administration comme spécialité ouverte dès les concours 2006 est une étape avant la création du grade d'ingénieurs en IJ !

Mais soyons réalistes, il ne pourra y avoir des ingénieurs en IJ sans qu'il y ait au préalable des techniciens, techniciens supérieurs, et techniciens en chef. L'attitude du SNPPS critiquant les textes visant les modalités d'organisation du concours professionnel au point de remettre en question le recrutement pour 2006, montre à quel point la filière laboratoire, prédominante dans cette organisation, veut garder le monopole du grade de catégorie A !



BUREAU NATIONAL
6, rue Bachaumont - 75002 PARIS
Tél : 01.55.34.33.20 - Fax : 01.44.82.07.97

SNPPS : SYNDICAT MAJORITAIRE
SNPPS : SYNDICAT RESPONSABLE

Le Comité Technique Paritaire Central du 24 novembre 2005 avait notamment pour ordre du jour l'examen de 3 textes statutaires au titre du corps des techniciens de la PTS.

Une première réunion préparatoire a été organisée entre le SNPPS et l'administration le mercredi 16 novembre 2005.

Une deuxième réunion préparatoire a été organisée le vendredi 18 novembre 2005 entre l'administration et toutes les organisations syndicales à laquelle le SNPPS n'a pas daigné assister.

Pressés par le temps, les représentants d'Alliance SNAPATSI ont néanmoins assisté à cette réunion, travaillé les textes, et ont affirmé leur approbation.

Le jour du CTPC, le SNPPS a évoqué le manque de temps et la non préparation du dossier. Il a contesté et discuté tous les textes.

Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale a donc pris la décision de retirer de l'ordre du jour le texte relatif aux modalités d'organisation du concours professionnel pour l'accès au grade de technicien en chef de PTS.

Ce texte était l'aboutissement du travail effectué tout au long de l'année et aura des conséquences graves ...

**IL N'Y AURA PAS DE RECRUTEMENT
DE TECHNICIENS EN CHEF POUR 2006**

MERCI QUI ?????

Le SNPPS, syndicat majoritaire, en porte seul la responsabilité

Les scientifiques apprécieront !!!!!

Le Bureau National

Les responsables de la section Scientifique

JOURNEE DE SOLIDARITE

La journée de solidarité pour les personnes âgées et handicapées a été mise en place par le gouvernement en 2005.

Par note en date du 27/09, le ministre de la fonction publique laissait aux différents ministères le soin de choisir la journée à travailler. » *Dans la fonction publique de l'Etat, cette journée prend la forme d'une journée fixée par arrêté du ministre compétent pris après avis du comité technique paritaire ministériel concerné. A défaut de décision intervenue avant le 31 décembre de l'année précédente, la journée solidarité est fixé au lundi de Pentecôte ».*

Que l'ont soit pour ou contre cette mesure, la Police Nationale ne peut échapper à cette application !

Donc, après avoir entendu ses mandats, Alliance SNAPATSI a accepté cette mesure par son vote au CTP Central le 24 Novembre 2005.

Les personnels restitueront donc une journée d'ARTT (sur les 30 dont ils disposent) et pourront ainsi conserver le lundi férié

Alliance SNAPATSI

Le syndicat qui est à votre écoute

JOURNEE DES PATS GIF SUR YVETTE

Suite à la journée des personnels administratifs, techniques et scientifiques à Gif sur Yvette, voici la réaction d'une collègue souhaitant relater ses impressions au sujet de cette rencontre.

Le 5 décembre, notre administration, sous l'égide de l'INFPATS, a réuni plus de 300 fonctionnaires administratifs, techniques et scientifiques à GIF SUR YVETTE.

L'ordre du jour était :

- ✓ Ouverture officielle par Monsieur le Directeur de la formation de la Police Nationale
- ✓ Intervention de Monsieur le Directeur de l'Administration de la Police Nationale relative à l'évolution statutaire des corps administratifs, techniques et scientifiques
- ✓ Intervention de Monsieur le Sous Directeur chargé de la Police Technique et Scientifique à la DCPJ et échanges avec l'auditoire et les directeurs des services centraux ou leurs représentants.
- ✓ Plusieurs ateliers étaient organisés l'après-midi : Intervention sur la mise en œuvre de la LOLF - intervention relative à l'hygiène et à la sécurité - intervention relative au contrôle de gestion - intervention relative aux nouveaux outils de gestion.

Enfin, on allait parler de nous !

Qu'elle ne fut pas notre déception !

La matinée était réservée aux allocutions de certains Directeurs centraux ou de Sous Directeurs. Le Sous Directeur de la PTS (Police Technique et Scientifique) était chargé de parler des différents corps d'administratifs techniques et scientifiques.

Il a parlé essentiellement des scientifiques... Et en parlant des scientifiques il a confondu l'appellation technique (AST et OC) avec les techniciens de laboratoires IJ. Ca n'est peut être pas grave, mais qui allait alors évoquer les personnels techniques d'autant plus que j'ai pu déplorer l'absence de représentant des CRS.

Un autre directeur est même venu nous affirmer que nous avions la possibilité de préparer l'examen d'OPJ 16. Peut être effectivement, l'Administration nous laisserait peut être le préparer, mais pour se présenter aux épreuves il faut être ... actif ! Ceci est la preuve de la méconnaissance de nos catégories.

Le repas de midi dans le grand hall de GIF a permis à la moitié d'entre nous d'être assis à table et à l'autre moitié ... par terre. Ceci dit, nos collègues techniques avaient bien préparé ce buffet.

L'après midi était réservé à des ateliers où chacun pouvait se positionner. Etant très intéressée par l'atelier sur la LOLF, je m'y étais donc inscrite. Heureusement que le sujet ne m'était pas totalement inconnu sinon je pense que j'aurais été comme mes collègues quelque peu « paumée ». L'intervenant ânonnait en lisant les transcriptions au vidéo projecteur (dont certaines étaient en jaunes donc illisibles). Lorsque la personne a commencé à parler de BOP, d'UO, de fongibilité asymétrique..., sans explication, pratiquement l'ensemble de l'auditoire a eu l'impression de débarquer sur la planète MARS. Etonnant, non ? Il aurait été tellement plus simple de traiter le sujet de manière conviviale, sans entrer dans les détails techniques, afin que tous les participants comprennent. Quant aux questions que nous avons le droit de poser, les réponses étaient totalement hors sujet. Je dois avouer, que totalement désabusée, je ne me suis pas rendue à un autre atelier. Les critiques ont été les mêmes mise à part l'intervention de Monsieur MARTIN relative aux nouveaux outils de gestion qui a séduit son auditoire.

Heureusement, la journée s'est terminée par une allocution de Monsieur GAUDIN, Directeur Général de la Police Nationale pleine de respect, de reconnaissance et d'humour.

Domage, nous attendions toutes et tous énormément de cette journée d'information. Ce ne sont que des généralités qui ont été exposées à nos collègues. Même si la réunion a eu le mérite d'exister, beaucoup d'entre nous sont « restés sur leur fin ».

E.N.